COLLOQUE DEVENIR METROPOLE SOUTENABLE DES STRATEGIES TERRITORIALES PARTAGEES

Rennes, 14-15 octobre 2014

INTRODUCTION

Pourquoi s'intéresser au développement soutenable des métropoles et à celle de Rennes en particulier ?

par Nicole **Mathieu**[1]

« Devenir Métropole soutenable » ou autrement dit : Quelles capitales régionales méritent le nom officiel de « Métropole »[1] et comment gagneront-elles le qualificatif de socialement « soutenable » ?, telle est la question que la section 7 « Environnement et territoires » de l'Académie d'Agriculture de France a souhaité poser dans un colloque décentralisé à Rennes les 14–15 octobre 2014. Introduire le terme de « métropole » dans l'intitulé de ses séances est une première et peut sembler insolite pour une institution principalement vouée à l'agriculture. Ce choix ainsi d'ailleurs que celui de Rennes nominée Ville Métropole par la loi MAPAM mérite d'être justifié.

Reprenons l'ensemble de l'intitulé de la séance en mettant provisoirement le terme de Métropole (la ville mère) entre parenthèse. Mettre au jour les chemins menant au développement durable (ou soutenable) constitue un objectif déjà ancien et avéré de l'Académie d'Agriculture de France. Alors même qu'il s'agissait d'inscrire le développement durable dans la loi, l'ensemble des sections ont été mobilisées pour y réfléchir en termes d'orientation de leur activité et de recommandations en direction des pouvoirs publics (Cf. Rapport. Groussard *et al.* 2005 en annexe).

Introduire le paradigme du développement durable dans le politique comme dans la sphère scientifique signifie tenter d'articuler les dimensions souvent contradictoires du social, de l'économique et de l'environnemental. Du côté des politiques le principal enjeu est de sortir des divisions fonctionnelles et de zonage pour aller vers un mode de gouvernement plus transversal et de long terme[2]. Du côté des scientifiques, c'est celui de fournir des connaissances sur les processus d'interactions entre les dynamiques sociales et naturelles avec pour perspective d'éclairer les voies des transitions vers des solutions croisées aux crises écologique, économique et sociale.

Ainsi tout naturellement du fait de son identité « Agriculture, Alimentation Environnement » le « concept action du développement durable » (Jollivet, 2001 ; Mathieu, Guermond, 2005) s'est appliquée à

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Membre du Conseil scientifique de la ville d'Ivry sur Seine.

[1] **Cf.** LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM).

[2] Cf. Communication de Cyria Emélianoff dans ce colloque

ces trois objets fondateurs de l'AAF. Depuis 10 ans plusieurs séances ont interrogé ce terme en le mettant en relation avec les thématiques qui fondent la distinction entre les sections.

Au sein de la section 7, conformément à sa charte qui exige de lier dans l'analyse et la prospective les processus des systèmes naturels, techniques et sociétaux, la durabilité a été déclinée autour de thèmes comme l'eau, les sols, les paysages, la biodiversité et les services écosystémiques… Mais le concept au cœur de son projet de mise en relation des ressources naturelles et des sociétés étant celui de « territoire », la mise en œuvre de la question « comment devenir soutenable » s'est d'abord portée naturellement sur les « territoires » agricoles, forestiers et ruraux qui lui étaient familiers. Mais, conséquence directe de la diffusion de l'injonction au DD et à l'adaptation au changement climatique, le « territoire urbain » devient un objet d'étude légitime par les « natures » et les « paysages » qui définissent cet « écosystème » particulier car fortement anthropisé (Cheverry, Gascuel, 2009). Ainsi, dès 2006, la S7 programme une séance portant explicitement sur la ville et le milieu urbain[3] suivie récemment par une séance « L'arbre dans la ville ». Un principe émerge : qu'il s'agisse de milieux urbains ou ruraux, de milieux tropicaux ou méditerranéens… pour acquérir le qualificatif de « soutenable » les stratégies se doivent d'être « territoriales ».

Ainsi le sens du sous-titre du colloque « Des stratégies territoriales partagées » s'éclaire, encore qu'il reste à rendre plus explicite le terme de « partager ». Incontestablement cette expression renvoie au thème de l'évolution des relations villes/campagnes qui fait traditionnellement partie des séances de l'AAF (Cf. les archives des *Comptes rendus*). La section 7 n'a pas manqué de participer à l'actualisation de cette question comme en témoigne le colloque du 22/23 mai 2012 à Toulouse [4] que le colloque et la séance académique d'aujourd'hui prolonge en un sens différent sur lequel je reviendrai.

En prenant le terme clé de « nouveau contrat villes/campagnes » le colloque de Toulouse mit l'accent sur le changement même de la relation entre l'urbain et le rural que l'utopie du DD fait émerger par son implicite injonction de concilier l'économique (et donc l'activité agricole, la production de nourriture et le foncier), l'écologique (les sols, l'eau, les ressources naturelles, la biodiversité végétale et animale…) et le social (les types d'agriculteurs, les ruraux des jeunes aux plus âgés, les autochtones, les nouveaux arrivants et les étrangers….) dans tous les lieux (le local) et milieux de vie.

Mais l'enjeu de celui de Rennes et de cette séance est encore plus ambitieux puisqu'il interroge non seulement la relation villes/campagnes dans son interaction avec le développement soutenable mais pose aussi la question de la durabilité du territoire urbain lui-même et plus encore celui de la Métropole (la mère des villes) dont la particularité est d'être à la fois une Très Grande Ville dans la hiérarchie urbaine, une capitale régionale avec en corollaire une capacité à étendre son aire d'influence métropolitaine.

En effet, parce qu'elles sont « Métropoles » les villes en question se doivent d'être « globales » comme l'a monté Saskia Sassen ce qui signifie une gouvernance privilégiant la globalisation économique plutôt que le souci environnemental et du « changement global ». Pour une métropole, conjuguer globalisation et développement soutenable est un véritable défi. Pourtant s la question centrale de ce colloque : comment devenir une métropole soutenable ?, est de plus en plus un objectif des métropoles en France comme dans les pays du « Nord » et du « sud ». Comme nous l'avons entendu précédemment des villes et des réseaux de villes se sont engagés dans ce but dans des procédures variées (agendas 21, chartes

[3] 1er mars 2006 Organisation d'une séance de l'Académie d'Agriculture de France « La biodiversité en milieu urbain, pourquoi la gérer » : Introduction et Conclusion de Nicole Mathieu, interventions de Marianne Cohen, Philippe Clergeau, Philippe Jacob (directeur des espaces verts de la ville de Paris)

[4] Villes et campagnes à la croisée de nouveaux chemins : vers un nouveau contrat villes/campagnes

de biodiversité, éco quartiers, systèmes de transports, plans climatiques[5], …..). Aussi, tout naturellement, les sciences urbaines (« écologie urbaine », sociologie, géographie, sciences politiques et droit…) se sont emparées de cette question qui a déjà fait l'objet de nombreuses recherches tentant de mettre au jour les politiques menées par des métropoles qui se prétendent en voie de devenir « durables ».

Mais, sur quels faits et processus les sciences urbaines mettent-elles l'accent quand elles étudient la trajectoire des métropoles vers le DD ? Et venant de chercheurs qui ont ou ont eu pour objet d'étude l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, les voies repérées et préconisées sont-elles les mêmes ? C'est tout l'enjeu de ce colloque ainsi d'ailleurs que le choix de Rennes pour tenter d'y répondre.

Du côté de la sociologie urbaine prenons l'ouvrage de P. Hamman (2012) pour exemple[6]. On y trouve une analyse comparative forte intéressante des politiques et processus par lesquels plusieurs métropoles françaises (Bordeaux, Grenoble, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes …) se sont engagés pour qu'elles deviennent durables. En privilégiant au niveau théorique le concept de « transaction sociale » pour analyser ces politiques urbaines, l'auteur accorde une grande place à l'analyse des pratiques et des objets qui signent l'insertion du DD dans les politiques de ces métropoles en s'appliquant à montrer les raisons des différences d'appropriation et de définition du DD. En effet chacune d'elles donne la priorité à telle ou telle combinaison d'actions qui relie l'environnemental à l'économique et parfois au social (Lille par exemple). Mais dans l'ensemble ces actions se concentrent sur quelques mises en œuvre qui paraissent exemplaires : la question des transports (les tramways, la circulation douce…) pour réduire la pollution atmosphérique et la consommation d'énergie fossile ; la gestion des « espaces verts » liant DD à biodiversité et santé ; celle des déchets visant la réduction des déchets non recyclable et parfois l'économie circulaire…. Même si la question de « l'étalement urbain » auquel s'oppose la » ville compacte » sont présents dans les discours les politiques de ces villes ne s'attaquent guère directement à ces problèmes comme si, parce qu'ils mettent en cause les villes et les communes de l'aire métropolitaine elle-même, sont trop difficiles à intégrer dans les politiques de la ville. L'ambition d'établir – pour devenir soutenables - de nouvelles relations avec les communes rurales environnantes se limite le plus souvent au système de transports tandis que le foncier agricole et encore moins l'alimentation ne sont des pistes mises en avant.

Le point de vue est différent chez ceux qui se rattachent à l'écologie urbaine (plusieurs d'entre eux sont intervenus hier et ce matin en particulier Cyria Emelianoff et Nathalie Blanc). En effet dans l'identification des voies empruntées par les villes pour devenir « durables » ces auteurs mettent l'accent sur le « paradigme » de l'environnement et insiste sur la « redéfinition des bases matérielles et énergétiques de l'existence urbaine » (l'écosystème urbain). Dès lors ce sont les politiques qui modifient la matérialité des réseaux techniques et de transport (ce qui converge avec les analyses précédentes) mais qui, aussi réinterrogent leur dépendance à l'égard des ressources importées et valorisent ce qui fait « nature » non seulement en interne du territoire urbain (façon de construire, éco quartiers, végétation et espaces verts…) mais aussi sous forme de flux (l'air et l'eau par exemple) ce qui les conduit à regarder de près la politique des trames vertes et bleues qui constituent le socle de cette réorganisation des flux de biodiversité végétale et animale en particulier. Remarquons cependant que ni les relations villes/campagnes, ni les flux agricoles et alimentaires ni même les projets de paysages ne sont considérés par ces chercheurs (comme évidemment par les sociologues urbains) comme des pistes fortes pour devenir métropoles durables.

[5] Avec des objectifs chiffrés de réduction des GES comme le soulignait le sénateur Dantec revenant fin septembre 2014 d'une conférence à New-York.

[6] Hamman, P., *Sociologie urbaine et développement durable*, Bruxelles, De Boeck, coll. Ouvertures sociologiques, 2012.

On en vient donc à notre point de départ qui sera le paragraphe final de cette introduction : pourquoi avoir choisi la Métropole de Rennes pour exemple de « chemin » vers un « devenir soutenable » ?

Il faut d'abord remonter à l'époque où la DATAR désignait certaines villes du nom de « métropoles d'équilibre » parce qu'elles devaient impulser un développement régional qui contrebalancerait le déséquilibre territorial engendré par la croissance de la Capitale et de la région parisienne. Rennes obtint ce premier statut de métropole. Mais, contrairement à la plupart des autres « Métropoles d'équilibre », la ville de Rennes puis l'agglomération rennaise choisirent une stratégie qui serait appelée dans la loi MAPAM « Pole d'équilibre territorial et rural » (Art. L. 5741-1.). En effet plutôt que de se penser équilibrant les autres métropoles par sa croissance démographique et « l'urbanisation » des communes rurales environnantes, Rennes conçut une stratégie d'équilibre interne à sa zone d'influence économique en n'hésitant pas à préserver son agriculture et les espaces agricoles environnants, à favoriser une conception «décentralisée » ou « rurale » de l'industrie, à répartir les tours et ensembles collectifs dans des « villages » étoffés par des ensembles pavillonnaires… Autrement dit cette politique pourrait être qualifiée par certains aspects de prémonitoire du développement durable anticipant la dénonciation de l'étalement urbain et la rupture des relations urbain/rural, une politique « verte » et soucieuse du bien-être de ses habitants. Ce qui peut expliquer pourquoi la municipalité, mis à part les verts, ne revendiquera pas le terme de développement durable pour qualifier ses politiques (Loget, 2005 ; Mévellec, 2005).

La loi de 2014 instaure une nouvelle idée de Métropole devenu chef de file d'une aire régionale, l'aire métropolitaine, qui doit faire face aux nouveaux enjeux du 21ième siècle en tentant de concilier les « mondes » qui la composent – monde de l'urbanisme, de l'agriculture, du développement économique et préoccupation nouvelle du bien-être de ses habitants. Rennes est l'une des 8 métropoles inscrites dans la loi avec une liste de compétences qui seront appropriées de façon variable selon les cas. L'hypothèse qui est à la base de cette séance concluant le colloque « Devenir métropole soutenable des stratégies territoriales partagées » est la suivante : La politique de la ville de Rennes ne peut-elle pas être considérée comme une voie précurseur, originale et innovante pour concilier globalisation et durabilité ? Une métropole qui met au cœur de sa définition du DD les relations communes rurales/capitale urbaine, la question de l'agriculture environnante et de l'approvisionnement alimentaire, la vision large des relations natures/sociétés du milieu urbain dense (le climat, les animaux…) et surtout le bien-être des habitants et leur mode « durable » d'habiter n'ouvre-t-elle pas un chemin heuristique et efficace vers la construction de milieux urbains et ruraux soutenables ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) CHEVERRY C., GASCUEL C., 2009. – *Sous les pavés la terre. Connaître et gérer les sols urbains*, Montreuil, Omniscience.

(2) JOLLIVET M., Ed., 2001. – *Le développement durable, de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris ; Amsterdam ; New York: Elsevier, 2001.

(3) LOGET P., 2005. – Croissance contre développement durable. Les politiques des villes seront-elles modifiées par le développement durable ?, in *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, Inra Editions, coll. Indisciplines, pp. 33-36.

(4) MATHIEU N., GUERMOND Y., 2005. – Introduction. La ville durable : un enjeu scientifique, in *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, Inra Editions, coll. Indisciplines, pp. 11-29.

(5) MEVELLEC A., 2005. –Du difficile usage du concept dans l'agglomération de Rennes, in *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, Inra Editions, coll. Indisciplines, pp.37-56.

Conclusion du rapport Groussard, R., Marsal, P., Paillotin, G., 2005. – *Le développement durable Premières conclusions des travaux de l'Académie d'Agriculture de France*
L'Académie d'Agriculture de France s'est saisie de la question du développement durable. Elle y a vu une source de cohérence dans ce qui constituait son programme de travail, disons ordinaire. Or très rapidement les rôles se sont inversés : le développement durable est devenu un objectif structurant, même et surtout s'il était, dans son acception commune, une source de controverses.
Ce que nous pouvons communiquer de plus significatif à ceux qui nous prêtent attention, c'est la méthode que nous avons choisie pour aborder un problème de société : partir de faits d'expérience, accepter l'existence de divers points de vue, mettre en évidence les présupposés, dégager de la cohérence, bref épouser une démarche éthique.

Au-delà de la méthode, qui pour nous est essentielle car elle s'inscrit en opposition avec le culte de l'événementiel – chacun s'attend à ce que nous posions quelques conclusions. Elles sont extrêmement simples :

Quelles qu'en soient les raisons : l'émergence de nouveaux problèmes auxquels doit se confronter l'humanité, ou notre capacité à mieux mesurer les impacts des activités humaines sur les grands équilibres environnementaux, notre responsabilité vis-à-vis des générations à venir a changé de nature. La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : prenons-nous vraiment en charge nos responsabilités – nouvelles ou nouvellement découvertes – ou tentons-nous de les esquiver ?

Là-dessus notre Académie a fait son choix : nous devons assumer nos responsabilités vis-à-vis de l'avenir. Il n'y a pas là d'autre espérance et plus précisément d'autre sens pour notre génération.

Nous allons bien sûr plus loin. L'espérance doit devenir projet et se traduire en actions. Nous ne pouvons pas nous croire investis d'une responsabilité et en même temps nous comporter comme des exécutants passifs de règles de jeu définitivement fixées. Mais en même temps, l'action doit donner toute sa liberté à l'homme, donc être raisonnée, discutée, approuvée démocratiquement.

Notre Académie en est consciente, elle a ouvert de façon un peu circonstancielle, un très vaste chantier. Elle est bien décidée à nourrir la réflexion de tous dans ce domaine parce qu'il en va de l'avenir de l'humanité